

**Compte rendu
DU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 05 JUILLET 2016
à 19 heures**

Président : Gérard DELILLE

Présents : Daniel BOCK, Marlène BONFANTI, Dominique BRIET, Jean-Pierre BRION, Gérard CAMUS, Nadine CHAMYK, Sandrine COTTRET, Patricia DEVILLEZ (arrivée à 19 h 30), Christine GABUET, Ludovic GATOUILLAT (arrivé à 19 h 50), Stéphane RACOT, Emilie SNEGOUROUSKI, Christiane TAPIN, André TRUFFAUT, Dominique VALASKA, Florence WEIDMAN,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:

Monsieur Ludovic GATOUILLAT ayant donné procuration à monsieur Daniel BOCK (en attente de son arrivée)

Madame Michèle MINIER ayant donné pouvoir à monsieur Philippe FROGER (pouvoir annulé)
Monsieur Philippe FROGER étant absent)

Monsieur Philippe FROGER

Nombre de conseillers : En exercice	19
Présents	15 + 1 + 1
Votants	17

Le procès-verbal de la séance du 07 juin 2016 est approuvé.

Madame Emilie SNEGOUROUSKI est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande le rajout de deux points à l'ordre du jour, à savoir :

- Autorisation du conseil municipal à donner au Maire pour représenter la commune devant le Tribunal d'Instance d'Auxerre.
- Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, nouvelle représentativité.

Ordre du jour

* ADMISSION EN NON VALEUR

* PERSONNEL COMMUNAL

- Avis sur la mise en place du temps partiel
- Document unique

* SAINT MEDARD

- Subvention Charbuy Loisirs

* AVIS SUR L'ARRÊTÉ DE PROJET DE DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CHARBUY ET FLEURY

* POINT SUR LES TRAVAUX

* COMMUNICATIONS DU MAIRE

* QUESTIONS DIVERSES.

1°) ADMISSION EN NON VALEUR

Le Conseil Municipal accepte d'admettre en non-valeur un des deux titres présentés sur la liste des créances irrécouvrables. Le deuxième titre concerne une famille dont les enfants sont réinscrits aux services publics pour la rentrée scolaire 2016-2017.

2°) TRIBUNAL D'INSTANCE AUCANTE/COMMUNE

Monsieur le Maire explique qu'il est invité à comparaître à l'audience publique du Tribunal d'Instance d'Auxerre le jeudi 8 septembre 2016 à 13 heures 30. Le conseil autorise donc le Maire à représenter la commune à cette audience.

3°) PERSONNEL COMMUNAL

- Avis sur la mise en place du temps partiel

Cet avis est motivé par une demande à temps partiel après un congé maternité et congés payés. Il sera suivi d'une saisine du comité technique.

Le temps partiel demandé, de droit, est fixé à 50% (montant minimum autorisé) pour 6 mois renouvelable. Le Centre de gestion sera contacté concernant la durée totale accordée. (36 ou 24 mois).

Considérant que cet avis a pour but de mettre en place le temps partiel pour les agents de la commune, un avis est également donné sur le temps partiel sur autorisation. Dans ce cas les modalités seront étudiées au cas par cas en tenant compte des contraintes liées au fonctionnement des services.

L'avis reçu du comité technique pourra ensuite être validé par une délibération du conseil municipal.

- Document unique d'évaluation des risques professionnels

Il a été établi en collaboration avec le centre de gestion qui a formé l'agent sur plusieurs demi-journées. Ce document a reçu l'avis favorable du C.H.S.C.T (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) en date du 24 mai 2016. Le conseil doit valider ce document, s'engager à mettre en œuvre le plan d'actions et autoriser le Maire à signer les documents. La délibération complétera le dossier et permettra de recevoir la subvention demandée auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL en date du 14 janvier 2014 (délibération 14-001 du 14 janvier 2014).

Ce document sera ensuite mis à jour annuellement.

Le Conseil Municipal valide le document unique présenté.

4°) SAINT MEDARD

Charbuy Loisirs a engagé des frais lors de la manifestation de la Saint Médard. Une délibération soit être prise afin de rembourser à l'association la somme de 144.50 euros qui correspond à l'achat de nappes, bois pour le barbecue et les repas et boissons offerts au D.J. (Disc-Jockey) et artificiers. Le Conseil Municipal donne son accord.

Monsieur Gérard CAMUS demande le coût de cette manifestation. Madame Marlène BONFANTI dit qu'il faut évaluer la dépense à 2600 euros. Le bilan est positif. Il a été comptabilisé 220 repas. Elle remercie les associations et les conseillers qui ont contribué à la bonne organisation de cette festivité.

5°) AVIS SUR L'ARRÊTÉ DE PROJET DE DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CHARBUY ET FLEURY

Monsieur le Préfet a notifié un arrêté de projet de dissolution du S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) à compter du 1^{er} janvier 2017. Monsieur le Maire explique que la compétence « eau » relevant de la Communauté de l'Auxerrois, les élus de la commune de Charbuy la représentent au sein du syndicat. L'arrêté de projet doit donc recevoir l'avis du syndicat des eaux Charbuy-Fleury, de la Communauté de l'auxerrois, des conseils municipaux de Fleury la vallée et de Charbuy.

Il sera donc demandé à monsieur le Préfet de solliciter les avis de tous et de favoriser la date du 1^{er} janvier 2020 pour la dissolution du syndicat. Les élus de Charbuy s'opposent au projet de dissolution du S.I.A.E.P.

6°) POINT SUR LES TRAVAUX

Voirie

Monsieur le Maire communique le résultat de l'appel d'offre pour la réhabilitation de la route de Perrigny et un bout de la rue de la Croix des Sept Voies. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise COLAS. Un transfert de crédits sera nécessaire, étant donné que les prévisions de travaux n'incluaient pas la partie de la rue de la Croix des Sept Voies, lors de l'adoption du budget primitif.

La subvention du Conseil Départemental (enveloppe mise à la disposition du Canton) au titre de la modernisation de la voirie communale a été supprimée.

Ecoles

Les listes des travaux des écoles seront étudiées pendant les vacances. Des prises informatiques sont demandées pour les deux écoles. La porte de la classe des CM2 sera remplacée.

Cimetière

Les travaux seront poursuivis pour une meilleure remise à niveau du terrain avant l'installation de l'espace funéraire.

Terrain de football

Le temps étant plus propice, les travaux vont être poursuivis afin d'engazonner le 2^{ème} terrain à la fin de cette semaine.

7°) COMMUNICATIONS DU MAIRE

Intercommunalité : nouvelle représentativité

Afin d'intégrer les 8 nouvelles communes au sein de la communauté de l'auxerrois au 1^{er} janvier 2017, la représentativité actuelle a été modifiée afin que toutes les communes soient représentées. Nous passons de 43 délégués à 51. Auxerre comptera toujours 20 délégués, Saint Georges, Monéteau et Appoigny 2 et toutes les autres communes 1. Le Conseil Municipal accepte cette nouvelle représentativité

8°) QUESTIONS DIVERSES.

Emilie SNEGOUROUSKI

Demande si la commission sécurité a étudié les moyens à mettre en place afin de ralentir la vitesse sur la route de Ponceau. La commission va réfléchir sur la mise en place d'un plateau; les ralentisseurs présentant plus d'inconvénients.

Monsieur le Maire signale que l'A.T.R. (Agence Territoriale Routière) de l'Yonne organise le 12 juillet une réunion à Fleury la Vallée concernant la signalisation verticale sur la RD 31.

Dominique BRIET

Informe le Conseil Municipal qu'un rectificatif a été inséré sur le site concernant les périodes de fermeture estivale.

Rappelle les nouvelles consignes de tri mises en place depuis le 1^{er} juillet.

Signale qu'elle a été questionnée au sujet des compteurs LINKY.

Monsieur BRION précise que ni la commune, ni les consommateurs ne sont propriétaires de leur compteur mais uniquement le S.D.E.Y. (Syndicat Départemental d' Energies de l'Yonne).

Patricia DEVILLEZ

Communique le montant de la subvention attribuée par le Conseil Départemental à l'école de musique communale soit 10 000 euros.

Informe de l'ouverture d'une nouvelle classe d'instruments à vent à la rentrée de septembre et de nouvelles inscriptions au cours de guitare.

Demande que la décharge sauvage aux Gueudins soit nettoyée.

Précise que l'association ASEC (Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Charbuy) va organiser une action de nettoyage sur la commune.

Informe de la remontée de la nappe souterraine à l'intérieur de l'église et demande le suivi du deuxième sinistre dû à l'infiltration d'eau par la toiture.

Monsieur le Maire a reçu un devis pour la réfection de la toiture qui s'élève à plus de 8000 euros (avec pose d'une toile sous les tuiles et arrête-tuiles). Il faut maintenant attendre le passage de l'expert : seuls les dégâts sont susceptibles d'être pris en charge et pas la réfection de la toiture

Daniel BOCK

Informe le Conseil Municipal qu'il va faire le point sur l'opération « Voisins Vigilants » et contacter les personnes qui souhaitent participer.

Demande si l'entreprise qui a déposé des déchets sauvages sur la commune (en direction de Lindry) et ayant été prévenue par lettre recommandée s'est manifestée.

Puisqu'aucune réponse n'a été donnée, Il va donc poursuivre ce dossier.

Stéphane RACOT

Présente l'esquisse du plan d'agrandissement du foyer obtenu de l'architecte. Il va réunir les membres de la commission le 12 juillet à 20 heures pour revoir ensuite l'architecte.

Monsieur le Maire précise que le projet devra être établi pour demander les subventions et permettre l'inscription au budget primitif 2017.

Nadine CHAMYK

Fait part au Conseil Municipal que la commission affaires scolaires et structures municipales a eu une année intense en réunions et en travail et espère maintenant une certaine autonomie du personnel à ce sujet. Il reste encore quelques points à mettre en place notamment concernant les NAP 2016 2017. Demande si le devis concernant la signalétique (dont crèche) a bien été envoyé. Il a été répondu que le bon de commande a été envoyé dès sa demande.

Rappelle le mini séjour organisé par le comité de jumelage à compter du 18 juillet dans le parc du Rosaire et remercie à ce sujet la participation technique et financière de la commune.

Ludovic GATOUILLAT

Signale qu'il a reçu des devis pour l'achat des radars pédagogiques mais qu'il doit recontacter les entreprises afin que les propositions correspondent à nos demandes.

Indique qu'il faut renouveler certains panneaux d'entrée de village (à Ponceau et en venant de la déchetterie, route de Branches).

Précise que l'implantation de panneaux de limitation à 50 nécessite la prise d'un arrêté.

Marlène BONFANTI

Informe le Conseil Municipal des nombreuses manifestations qui ont eu lieu et de celles projetées :

- nombreuses assemblées générales en juin
- 50 ans fêtés par l'Etoile Sportive Football
- stage de judo du 06 au 10 juillet dans le parc du Rosaire
- « Souris à la vie » le dimanche 18 septembre (DUATHLON, épreuve de VTT et course à Pied)
- twirling de bourgogne en avril 2017 au gymnase.

Fait part d'une demande d'un administré concernant une meilleure visibilité à l'intersection de la rue de la Charmotière et de la rue des Sablons.

André TRUFFAUT

Précise que le C.C.A.S. (Comité Communal d'Action Sociale) a choisi le traiteur, le repas et l'animation pour le repas des aînés. Le choix des colis est également fait.

80 réponses ont été reçues au sujet du projet de mutuelle communale. Il va maintenant demander des propositions à différentes mutuelles et une réunion publique pourra ensuite être organisée.

Dominique VALASKA

Signale le mauvais état du réfrigérateur du local des associations. Le Maire précise que le matériel appartient à Charbuy loisirs.

Fait part d'une demande d'un riverain du chemin des petites cours qui demande la signalisation de ce chemin et un remise en état avec du concassé.

Gérard CAMUS

Signale que l'éclairage public de la route des étangs fonctionne toute la nuit.

Christiane GABUET

Signale une mauvaise visibilité au carrefour de Ponceau (au rond-point) et également aux Courlis.
Demande si la pancarte du haras des Courlis peut être retirée.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 6 septembre à 20 heures.

La séance est levée à 21 heures 30